

Eclairage Autonome / Solutions

HELISOL

«La maîtrise de l'énergie faisant partie de ses principales préoccupations, Le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor s'est engagé, depuis 1995, dans une démarche de diagnostics énergétiques des équipements des communes (patrimoine bâti et éclairage public).

Par ailleurs, les maires sont souvent confrontés au coût de construction des réseaux d'éclairage public pour sécuriser des secteurs ou des équipements comme les arrêts de bus situés dans des zones isolées de leur territoire.

L'ensemble de ces approches a donc amené le syndicat à expérimenter des équipements à production autonome (photovoltaïque et/ou éolien).

Dans le même esprit, le Conseil Général nous a interrogé sur la problématique de l'éclairage de ses aires de co-voiturage, qui sont le plus souvent situées aux abords de grands axes routiers sans forçement de réseaux à proximité.

Pour répondre à cette demande et suite à une première expérimentation, la société Eclatec a ainsi développé un produit qui répond à notre attente.

Outre la symbolique de l'éolienne et du capteur solaire pour éclairer une aire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, ce choix technologique est également le plus intéressant d'un point de vue économique.»

Jean GAUBERT
Président du Syndicat Départemental d'Electricité Des Côtes d'Armor
Député
Vice-Président de la FNCCR



Aire de covoiturage - Plouisy (22)

